RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



Plan de circulation hors agglomération favorables aux modes actifs

La bibliographie

Virginie BOURDIN
/ 4 novembre 2026

SOMMAIRE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Les **5 grandes parties** de la Bibliographie:

1- La définition d'un plan de circulation
2- Contexte de l'appel à projet
3- Les plans de circulation hors agglomération en France
4- Les plans de circulation hors agglomération à l'étranger
5- Les différents aménagements envisageables pour faire respecter un plan de circulation favorable aux modes actifs dans un territoire peu dense.

Auteurs:

Philippe Michou *(Dter Occitanie),*
Virginie Bourdin *(Dter CE),*
Antoine Guegan *(Dter CE),*
Marie Joly *(Dter CE)* et
Axel Thieulin *(Dter CE)*



LA DEFINITION D'UN PLAN DE CIRCULATION

« Un plan de circulation est un document ou une stratégie qui organise et régule les déplacements des véhicules, des piétons et des cyclistes dans un espace donné. »

De la vitesse du pas à la **régulation des différents modes** de transport

Diffusion de la vitesse et recherche d'un **trafic fluide**

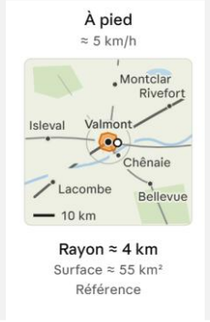
>Limiter l'accès des véhicules motorisés aux **centres villes**
> Développer les alternatives à l'automobile

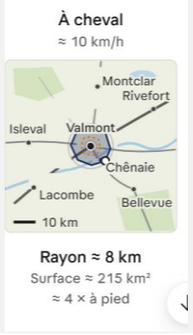
>Le plan de circulation comme **outil d'aménagement de l'espace public**

1700 1750 1800 1850 1900 1950 2000

Vitesse du pas domine les déplacements

Rue= lieu de vie, échange, circulation





Omnibus, Service collectif rapide en ville (1828)

1820/1830
Rural: Asséchement des chemins, routes normalisées
Ville: Trottoirs

Tramway (1881)

Lois sur la police de roulage (1851)

Vitesse en vélo, la plus rapide en ville

Règlement circulation automobile (1901)

1er Carrefour Giratoire (1907)

1er Rue à sens unique (1909)



Essor automobile

Code de la route(1921)

Règlement de circulation (1925)

Rue= Route

1ère autoroute urbaine



VILLE AUTOMOBILE

France: nouvelle doctrine (1971):
- ✓ *Accès centre ville par voies pénétrantes*
- ✓ TC en site propre en sous-sol (centre)/surface (périphérie)
- ✓ Parking sous-terrain/élévation
- ✓ Voies piétonnes centre ville

Vitesse limitée 50km/h en centre ville (1990)

1ère Zone 30

Développement des TC

Double sens cyclable (2008)

Aménagements favorables aux piétons et cyclistes

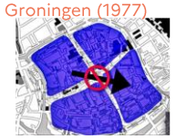
VILLE MULTIMODALE

Pays-Bas: Contraindre l'automobile pour limiter ses impacts sanitaires et environnementaux(1965):
- ✓ *Expé Interdiction voiture en centre ville*
- ✓ Aménagements favorables aux modes actifs

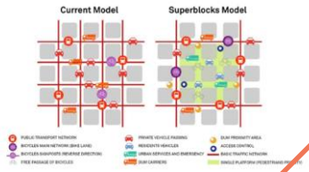
Zones à trafic limité (ZTL, Bologne 1970)



Plan de circulation de Groningen (1977)



Le concept de super-ilots à Barcelone (2020)



LES DIFFERENCES IDENTIFIEES ENTRE PLANS DE CIRCULATION EN AGGLO ET HORS AGGLO

Hors agglomération, les enjeux suivants sont identifiés :

> Faible densité de population, des pôles générateurs de déplacements plus espacés et moins importants

> Une fréquentation tous usagers qui peut être liée à la saison (hiver, été, tourisme, …)

> Une part d'usages loisirs qui est souvent plus importante qu'en agglomération

> Vitesses de circulation plus élevées

> L'absence d'éclairage hors agglomération

> Accès riverains plus contraignant (agriculture)

> Difficulté de report sur d'autres axes (relief, distance…)

> Un patrimoine routier existant qui apparaît sur-dimensionné ou excédentaire

> Dépenses d'entretien réduites sur le réseau tertiaire (faible mutabilité des voies)

> La situation des territoires ruraux sous influence d'une métropole semble assez différente du « rural profond ». En particulier, il convient d'éviter le sentiment de relégation que pourraient ressentir certains habitants et élus de territoires ruraux face à des limitations de circulation en véhicule motorisés : « Déjà qu'on n'a plus rien, si maintenant on nous enlève les routes. »

> Nécessaire coordination des pouvoirs de police et des compétences

LES PLANS DE CIRCULATION HORS AGGLOMERATION EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Les voies vertes pales de Corrèze

Les Voies Vertes Pâles se déploient sur les routes communales (293 km) et départementales (872 km) existantes et à faible trafic.

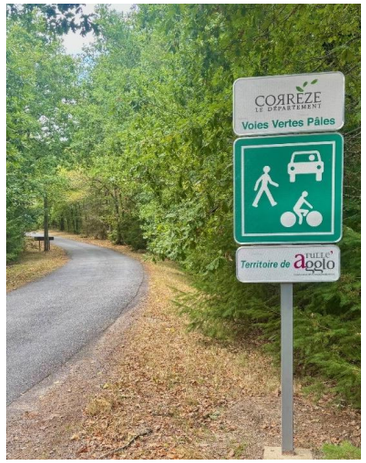
Les objectifs du projet (depuis 2024)

- **Renforcer** la visibilité et faciliter l'accès aux principaux points d'intérêt de la Corrèze,
- **Répondre** aux besoins et nouvelles attentes des Corréziens : mobilités du quotidien, liaisons touristiques et trajets emploi/services,
- **Développer** les modes de déplacement doux et le tourisme d'itinérance qui est aujourd'hui très demandé en France**,**
- **Offrir** aux Corréziens une carte de circuits en mobilité douce vers les sites emblématiques de la Corrèze.

Le projet se traduit concrètement par le déploiement d'une signalétique spécifique en vue de prévenir les automobilistes du caractère désormais partagé de la voirie, les invitant à adopter une allure modérée pour sécuriser les cyclistes et les piétons

> Il ne s'agit **pas d'un plan de circulation** au sens strict mais d'un **réseau secondaire multimodal (voiture, vélo) en direction des habitants et des touristes**, reliant les points forts du territoire à partir des voiries existantes.







Les Green Lanes (à Jersey),

L'île de Jersey compte environ 885 km de routes revêtues avec un niveau de trafic très élevé qui allait à l'encontre de la promotion touristique de l'île comme destination paisible.

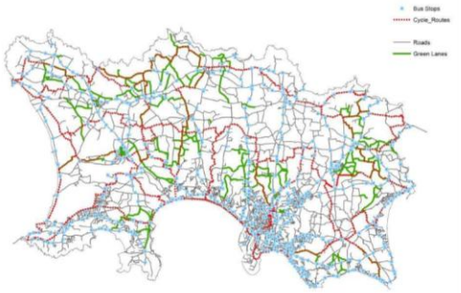


Les objectifs du projet (depuis 1994)

- **Veiller à ce que la marche et le vélo soient pris en compte** dans les politiques et stratégies locales d'urbanisme et de transport **;**
- **identifier les améliorations prioritaires** des infrastructures cyclables et piétonnes pour de futurs investissements à court, moyen et long terme ;
- **étayer la demande de financements** futurs en faveur des infrastructures piétonnes et cyclables.



Disposant d'une législation propre, ces "Green Lanes" **donnent la priorité aux piétons, cyclistes et cavaliers** sur les véhicules motorisés et sont repérables grâce à un panneau spécifique.
La vitesse maximale a été fixée à 24 km/h, et les véhicules motorisés sont invités à ne les utiliser **qu'en cas de besoin impérieux.**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Merci pour votre attention

www.cerema.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN